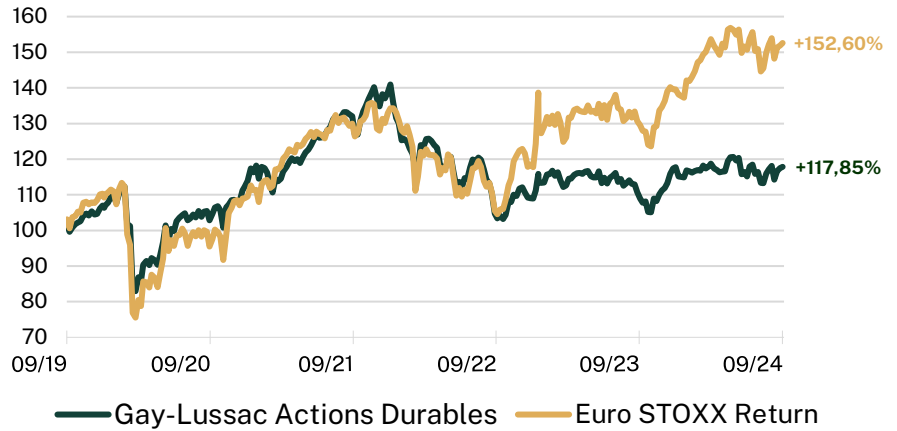


Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	<b>12,218 €</b>
Date de création du fonds	2000
Actif Net	<b>2 579 738,03 €</b>

Performances et statistiques au 30 septembre 2024



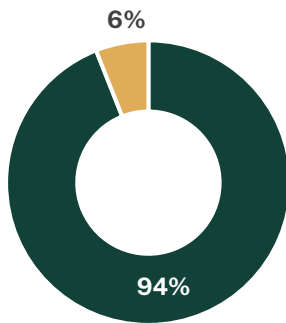
**PERFORMANCES**

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	2.19%	-2.85%	8.09%	-9.35%	17.85%
Indice	4.02%	-3.22%	14.91%	15.93%	46.15%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
FCPE	3.95%	8,12%	-22,73%	23,75%	7,14%
Indice	8.40%	18,55%	-12,31%	22,67%	0,25%

**RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS**



■ Valeurs mobilières ■ Monétaires/liquidités

**COMMENTAIRE MACROÉCONOMIQUE**

En septembre, les marchés actions ont connu une performance hétérogène entre les différentes régions (CAC 40 +0,0%, STOXX 600 -0,4%, S&P 500 +2,0%), portés par des assouplissements de politiques monétaires, de bonnes nouvelles économiques aux États-Unis ainsi qu'un plan de relance massif en Chine.

En Europe, la BCE a acté une nouvelle baisse de taux de 25 points de base. Si l'inflation évolue désormais sous la cible de l'institution, celle-ci restera toujours attentive à la dynamique des prix des services lesquels peinent à franchir un palier à la baisse, entretenus par des salaires encore dynamiques. Le rythme de la suite de l'assouplissement monétaire reste ainsi au cœur des débats, avec des signes de ralentissement marqué de l'activité économique. Les PMI flash de la zone euro ont confirmé la faiblesse sur le plan manufacturier (44,8 contre un consensus à 45,7) mais aussi une moindre vigueur des services (50,5 vs consensus à 51). L'activité manufacturière allemande en particulier se contracte toujours fortement (40,3 vs consensus 42,4). En France, la constitution d'un gouvernement de centre-droite a rassuré les investisseurs mais des mesures d'économies publiques et de hausses ciblées d'impôts semblent inévitables.

Aux États-Unis, la FED a agi avec vigueur pour sa première baisse de taux depuis la hausse entamée en mars 2022. L'institution a en effet abaissé son taux de 50 points de base, mais est restée assez neutre dans son discours pour l'avenir : elle rappelle que seules les données économiques sont déterminantes. A ce stade, il est impossible de se projeter, même si le marché prévoit encore deux baisses de taux de 25 points de base aux États-Unis d'ici la fin d'année. Par ailleurs, la production industrielle a par exemple augmenté de 0,8% en août (vs consensus à +0,2%) et les indicateurs d'emploi restent bien orientés. La croissance américaine continue de montrer de vrais signes de résilience, en particulier face aux autres zones économiques comme l'Europe ou la Chine. Pour cette dernière, un plan de soutien monétaire et budgétaire a été dévoilé afin de stimuler la croissance qui peine à atteindre l'objectif fixé de 5%.

**OBJECTIFS DE GESTION**

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

**GESTIONNAIRES**



Louis de FELS



Hugo VOILLAUME

**ÉQUIPE COMMERCIALE**



Lotfi LAHIBA



Julie BENEZRA

Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Risque faible  
Rendement potentiellement plus faible

**EXPOSITION AU RISQUE**



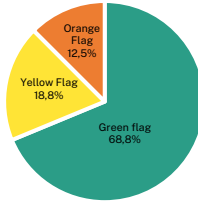
Risque élevé  
Rendement potentiellement plus élevé

## Critères extra-financiers

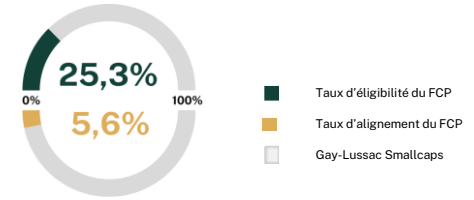
### NOTE ESG DU FONDS

	Gay-Lussac Actions	Univers d'investissement
Note Environnementale		
Note de Gouvernance		
Note Sociale		
Note ESG		

### SUIVI DES CONTROVERSES



### ELIGIBILITE ET ALIGNEMENT A LA TAXONOMIE EUROPEENNE (en %)

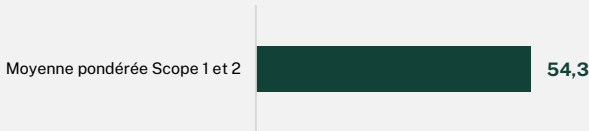


\*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.  
 \*\*La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.  
 Taux de couverture Gay-Lussac Smallcaps: 90,17% (25,11% MSCI + 65,06% analyse interne) Taux de couverture de l'univers d'investissement: 65,55% (45,1% MSCI + 20,45% analyse interne)

Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse.  
 Méthodologie MSCI ci-jointe. Couverture : 100% (50% MSCI / 50% interne)

La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852. Taux de couverture : 46,5%. Source : MSCI ESG Research.

### INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2



### INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.  
 Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.  
 Taux de couverture : 95% (dont 66% données reportées et 34% estimées).  
 PAI n°1 : 95% > 90%

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.  
 Taux de couverture : 76% (dont 21% données reportées et 79% estimées).

### CINQ PLUS FAIBLES ÉMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
WAREHOUSES DE PAUW	0,2	1,5%
INTERPARFUMS	0,3	0,9%
DASSAULT SYSTEMES	1,3	1,6%
ASML	1,4	1,1%
NEURONES	2,8	3,9%

### CINQ PLUS GROS ÉMETTEURS DU FONDS

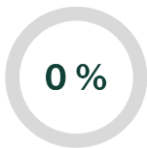
Nom	Intensité carbone*	% actif net
ERG SPA	1728,6	2,7%
AIR LIQUIDE	1429,4	3,2%
UPM-KYMMENE	451,2	1,9%
SOL SPA	245,6	2,1%
MICHELIN	105,9	1,2%

\*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds. Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 30/06/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

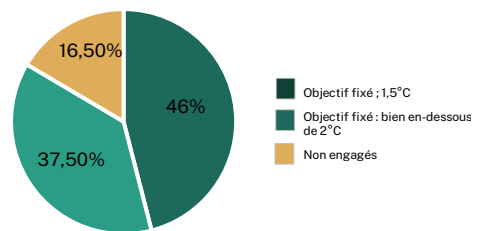
### EXPOSITION CHARBON



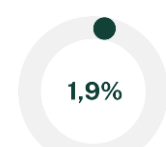
### SCORE D'EXPOSITION AU RISQUE BIODIVERSITE



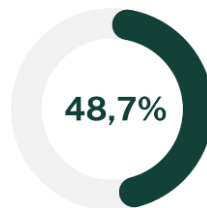
### ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



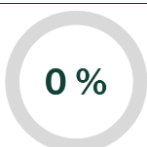
### EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES



### DIVERSITÉ DU BORD



### EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES



Pourcentage de femmes au bord dans les entreprises au sein du fonds. PAI n°2 : 87% > 70% de couverture.

**Objectifs fixés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.

**Engagés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

**Non engagés :** pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative